

ter à Madrid, Narvaez, l'agent de l'ex-reine Christine, a joué le principal rôle.

Sans rechercher les arrières pensées que pouvait méditer M. Olozaga, s'il fut resté au pouvoir, nous voyons un président du conseil mis en prison et prévenu du crime de lèse-majesté, pour avoir voulu faire usager de la force, qui lui donnait la constitution, de dissoudre un congrès dans lequel il n'avait pas la majorité. Il a, dit-on, *forcé la main de la reine*.

Que signifie, d'abord, cette accusation ? A moins d'avoir littéralement pris de force la main de la reine, pour la contraindre à apposer sa signature sur l'acte de dissolution, on ne comprend guère comment la reine, agissant librement, eût pu se laisser faire violence. Son refus suffisait, et l'emploi de la force physique est tellement invraisemblable, qu'il n'est pas possible de l'admettre, et qu'il faut bien supposer que l'entourage royal, malgré la leçon qui lui avait été faite d'avance, a cédé aux représentations de M. Olozaga comme elle devait céder plus tard à des suggestions contraires.

En effet, à peine l'acte de dissolution est-il signé que Narvaez dont cette mesure détruisait toutes les espérances, entre par hasard, ou, suivant une autre version, appelé par son service, dans le cabinet de la reine. Il la trouve inquiète, agitée ; il la presse de questions sans doute, et la reine lui confie qu'elle a bien du chagrin d'avoir, malgré elle, signé un acte très préjudiciable aux intérêts du trône et du pays. Narvaez la console, bien entendu partage sa colère contre le méchant Olozaga, et, après lui avoir fait signer par un autre décret la destitution du premier ministre (chose, jusqu'ici, tout à fait inusitée en Espagne,) lui conseille de faire appeler auprès d'elle le président et le vice-président du congrès, tous deux du parti modéré, comme on sait, et, pour première mesure, de faire arrêter M. Olozaga.

Telle est la scène principale que nous représentent, en résumé, les nouvelles connues jusqu'ici. Nous le demandons, ne porte-t-elle pas tous les caractères de l'intrigue ? Ce général, presque proscrixt la veille, menacé d'être déchu dans son ambition s'il tarde à intervenir, qui se trouve là juste au moment où son adversaire allait l'emporter. Puis cette jeune reine, signant à gauche, signant à droite, et dont le chagrin venait, très probablement, des reproches que lui avait attirés sa désobéissance à la leçon de la veille.

Le *Journal des Débats* accuse de félonie les hommes publics, tels que M. Berryer, qui ont été salués à Londres M. le duc de Bordeaux. Il rappelle au parti légitimiste que ces démonstrations pourraient le compromettre gravement, si la révolution qui sommeille s'avise de s'en offenser ou d'en prendre l'alarme. « Toutefois, dit-il, le gouvernement pardonnera aux Français qui n'ont point de caractère public ces hommages rendus au prétendant.

« Pour les députés, c'est autre chose. Si la loi ne les atteint pas, la chambre a des complies à leur faire rendre. Qu'ils restent députés, s'ils le veulent, après avoir, autant qu'il était en eux, répudié leur serment, mais qu'ils restent frappés du blâme de la chambre ! Que leur position soit bien éclaircie devant la France tout entière par une discussion solennelle ! Qu'on sache qu'ils ont deux rois, l'un à Paris, l'autre à Londres ; l'un auquel ils ont prêté serment pour être députés, l'autre dont ils vont grossir la cour et soutenir les prétentions malgré leur serment ! Matériellement ils peuvent avoir encore le droit de siéger dans la chambre, car les paroles de leur serment subsistent ; moralement, ils ne l'ont plus. Législateurs, ils ont donné l'exemple de la désobéissance aux lois ; députés, ils ont pris part à un acte qui serait un acte de trahison, s'il était passé en France. La loi les courre, la loi les amnistie ; qu'ils profitent de la douceur de notre temps et de la clémence du pays. Nous ne demandons contre eux qu'une peine, la discussion publique de leur conduite et l'examen sévère que la chambre en fera ! »

Les journaux légitimistes font une triste constance, nous devons le reconnaître, devant la charge que le *Journal des Débats* a faite hier contre eux. La position est mauvaise, et ils ont eu l'esprit de le comprendre.

La presse de l'opposition est plus à l'aise pour apprécier les jérémiades de la feuille doctrinaire, et elle en tire bon parti contre elle. Elle a soin surtout de faire remarquer que ce parti contre lequel on monte à cheval aujourd'hui et qu'on menace presque des colères de la révolution, comme si le système était assuré d'avoir ses colères à son service, c'est le même parti qu'on a tant caressé dans ces dernières années, et dont bien souvent les hommes sont rentrés au pouvoir en prenant la place des amis les plus dévoués de la révolution de juillet.

Il y avait avant-hier de nombreuses visites de légitimistes chez M. Berryer, qui était arrivé de Londres dans la journée.

La reine Marie-Christine est allée hier matin aux Tuilleries, où le roi s'était rendu pour présider un conseil des ministres. Après le départ de l'ex-régnante, tous les ministres se sont réunis au château, et, après la levée du conseil, lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre, a eu une longue conférence avec le roi. Il n'est pas douteux que les affaires d'Espagne ont donné lieu à ce mouvement diplomatique.

On assure depuis une quinzaine de jours, que les cabinets de Paris, de Londres et de Naples se sont entendus pour faire épouser à la jeune reine Isabelle II d'Espagne un jeune prince napolitain âgé de 16 ans, le comte de Trapani, frère du roi. C'est bien, de compte fait, le sixième candidat que l'on met en avant pour occuper le trône d'Espagne avec la fille de Ferdinand VII.

Nous croyons savoir qu'il y a en effet des pourparlers à ce sujet avec la cour de Naples, mais les cabinets de Paris et de Londres, qui ont fait les

premières ouvertures, ne paraissent pas vouloir eux-mêmes réaliser cette alliance, qu'ils réservent seulement comme une espèce d'en cas. On tient beaucoup, aux Tuilleries comme à Saint-James, à faire un compromis avec les puissances du Nord, ainsi qu'avec les droits de don Carlos, en faisant épouser la reine au fils aîné du prétendant. Mais d'après l'état d'incertitude actuelle de la nation espagnole, on redoute beaucoup le moment où les cortes auront à s'occuper de la question du mariage.

Malgré tous les efforts du ministère Lopez Narvaez pour diriger les élections de manière à obtenir une majorité favorable à la candidature du prince des Asturies, il paraît que l'on craint fort que les antipathies nationales contre la personne du don Carlos ne fassent repousser le fils de ce prince dans la chambre des députés, ou qu'un vote favorable ne donne lieu à une violente manifestation populaire. En conséquence, il paraît que les cabinets de France et d'Angleterre, d'accord avec le ministère Olozaga, avaient décidé que si, après avoir fait toutes les tentatives possibles pour faire agréer le prince des Asturies, la nation espagnole repoussait ce candidat avec une trop grande répugnance, on proposerait immédiatement la personne du comte de Trapani. Ce qui a décidé les cabinets français et anglais à arrêter leur choix sur un prince de Naples, c'est d'abord parce que le roi des Deux-Siciles ne pourrait plus se dispenser de reconnaître le gouvernement de la jeune reine Isabelle, ce qui pourrait entraîner la reconnaissance des cabinets absolutistes, et ensuite parce qu'on croit que ce prince sera plus acceptable aux cours de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Berlin.

Il y a un fait bien remarquable dans le voyage d'apparat que le duc de Bordeaux fait en ce moment à Londres, c'est qu'on ne remarque aucun nom de grande famille anglaise parmi les visiteurs de l'hôtel de Belgrave-Square. Il semble que toute l'aristocratie anglaise s'abstienne de se rendre à son hôtel, après l'avoir si magnifiquement reçue à Alton-Towers.

On a pu voir aussi que, du moment où le duc de Bordeaux arrivait à Londres, la reine d'Angleterre se hâta de partir pour Drayton-Manor, résidence de sir Robert Peel. A Londres on dit ouvertement que la reine Victoria n'a entrepris cette excursion qu'afin de ne pas recevoir officiellement le duc de Bordeaux, sans pourtant lui faire un affront.

C'est pourquoi il est décidé que le duc de Bordeaux quittera Londres le 15 décembre ; la reine ne sera de retour, à Windsor, que peu de jours avant cette époque.

Le *Times* contient des vérités assez dures, mais qui n'en sont pas moins justes, à l'adresse de M. le duc de Bordeaux :

« Le duc de Bordeaux, dit-il, a fait une faute en se rendant à Londres. Il aurait dû garder un maintien digne jusqu'au moment propice où il aurait pu se déclarer prétendant, si ce moment devait arriver. Il est la victime d'une tromperie ou d'une confiance mal placée, qui ont coûté au prince Louis-Napoléon sa liberté en 1840, à Robert Emmet sa vie en 1803. Le duc de Bordeaux est entouré de gens qui dévorent son patrimoine, et qui, sans aucune espèce d'influence en France, lui conseillent d'essayer une révolution. Un soulèvement ne produirait que des désastres pour lui et pour son pays. La mort ou la captivité lui seraient réservées s'il agissait ainsi, et les quelques serviteurs fidèles, qui se sont attachés à sa fortune, subiraient le même sort. On ne peut nier qu'il n'y ait, parmi les gens qui entourent le duc, des personnalités nobles et chevaleresques ; mais où étaient-ils ceux-là quand la brave garde royale combattrait pour lui et son grand-père, en 1830 ? Ils n'ont pas pari dans les rues ; ils n'ont pas levé une main pour défendre le parti légitimiste. Les Cadoudal et les Fitzjames actuels n'auraient pas plus de courage en face de la populace parisienne qu'ils n'en ont eu au 13 février 1831. Espérons que le prince, suivant l'avis d'amis sincères, cessera d'être mangé par des partisans nécessiteux ou trompeurs, et arrivera à cette conclusion que les prétendants de toutes sortes n'ont plus de chance en France : si un changement arrivait dans le gouvernement, on ne choisirait pour souverain ni un Bourbon, ni un Bonaparte. »

Il ne faut donc voir dans les incriminations qui sont en ce moment dirigées contre M. Olozaga, et qui vont jusqu'à vouloir lui enlever la place que le vote des électeurs lui a donné le droit d'occuper au congrès, il ne faut voir qu'une miserable intrigue tramée par des révolutionnaires qui ne pouvaient pardonner à M. Olozaga d'avoir embrassé la politique du parti progressiste. Cette intrigue est un coup-d'état dans la véritable acceptation du mot, et nous ne sommes pas surpris que la dernière dépêche télégraphique d'Espagne ait dépeint la situation de Madrid par ces mots : *Madrid est dans l'inquiétude la plus vive*.

Certes, il est impossible de méconnaître la loyauté, la sincérité de l'opinion de M. Arago sur les fortifications de Paris, l'ardente conviction qui l'anime, le profond et double sentiment de nationalité et d'amour de la liberté qui la lui inspire. Il est impossible encore de ne pas rendre honneur aux développemens qu'il donne à ces connaissances scientifiques. M. Arago a une rare faculté de traiter les plus grandes questions avec une admirable lucidité, et d'écrire pour le peuple, en se faisant toujours comprendre, dans un style plein de noblesse et d'éclat. Nous ajoutons que dans tout ce qu'il dit nous reconnaissions la justesse et la raison. Tout ce qu'il demande, nous l'aurions désiré. La lettre qu'il vient de publier n'a, à nos yeux, que le malheur de venir trop tard, quand la question n'est plus entière.

M. Arago demande que l'on maintienne l'enceinte continue, mais que tous ces forts détachés soient démolis.

Il n'est pas permis d'espérer que la chambre, après avoir voté, il y a deux ans, des crédits pour la construction des forts, veuille aujourd'hui des crédits